



Postuler en qualité de résident

Liste des pièces justificatives à fournir à l'établissement avec le dossier de candidature 2021/2022

- Notice individuelle AEFE remplie et signée par l'intéressé(e) et visée par le supérieur hiérarchique si affectation dans le réseau AEFE
- Notice d'informations pour l'Etablissement dûment complétée
- Copie du dernier arrêté de promotion
- Copie des deux derniers rapports d'inspection
- Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1^{er} degré n'ayant jamais exercé dans le réseau)
- Copie de la dernière notation pédagogique
- Copie de la grille d'évaluation du rendez-vous de carrière (PPCR)
- Candidats établis dans le pays (justificatifs)
- Copie d'une pièce d'identité (CNI, passeport ...) et du livret de famille
- En cas de suivi de conjoint ¹ ou de domiciliation en Arabie Saoudite, justificatif de résidence prouvant que l'agent peut être recruté à la date de rentrée scolaire en tant que résident (immatriculation consulaire, contrat du conjoint, contrat de bail, ...)
- Copie de l'arrêté de détachement (pour les personnels en détachement)
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation manuscrite
- Synthèse Iprof
- Copies de diplômes, attestations, certifications, etc.

Toute candidature incomplète ne sera pas examinée.

¹ Le terme « CONJOINT » s'entend au sens strict du mariage entre deux personnes de sexes opposés, seule situation reconnue officiellement en Arabie Saoudite

